FÉDÉRATION DES EXPORTATEURS DE VINS & SPIRITUEUX DE FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

# USA

## Vins et spiritueux : préserver l'équilibre transatlantique

**Paris, le 25 novembre 2026 - La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France (FEVS) a pris connaissance de la publication par l'administration américaine des conclusions de son enquête sur les surcapacités industrielles ainsi que des mesures commerciales envisagées à ce stade.**

La FEVS poursuit actuellement l'analyse détaillée des textes publiés et de leurs conséquences potentielles pour les différentes catégories de vins et spiritueux français.

Nous relevons positivement les exemptions proposées à ce stade pour certaines d'entre elles, notamment le Champagne. Cette évolution est naturellement bienvenue et nous souhaitons que les prochaines étapes de la procédure permettent d'aboutir à une issue favorable pour l'ensemble de notre secteur.

La procédure américaine n'étant pas achevée, les mesures annoncées restent à ce stade des propositions.

La FEVS continue d'appeler de ses vœux le retour à des relations commerciales transatlantiques équilibrées, stables et apaisées.

Les vins et spiritueux sont au cœur d'une relation économique ancienne et profondément intégrée entre l'Europe et les États-Unis. Notre conviction reste inchangée : préserver des échanges ouverts et équilibrés constitue un schéma gagnant-gagnant pour notre secteur, ses partenaires et ses consommateurs, des deux côtés de l'Atlantique.

À propos de la FEVS : La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) réunit environ 600 entreprises exportatrices de vins et spiritueux de France, représentant ensemble 85% des exportations françaises de vins et spiritueux (14,3 milliards € en 2025).

CONTACT :
Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France : 10 rue Pergolèse 75116 Paris // +33 1 45 22 75 73 // www.fevs.info // @FEVS_France